

Règlement de la Bouse d'Or 2024

Informations générales et but

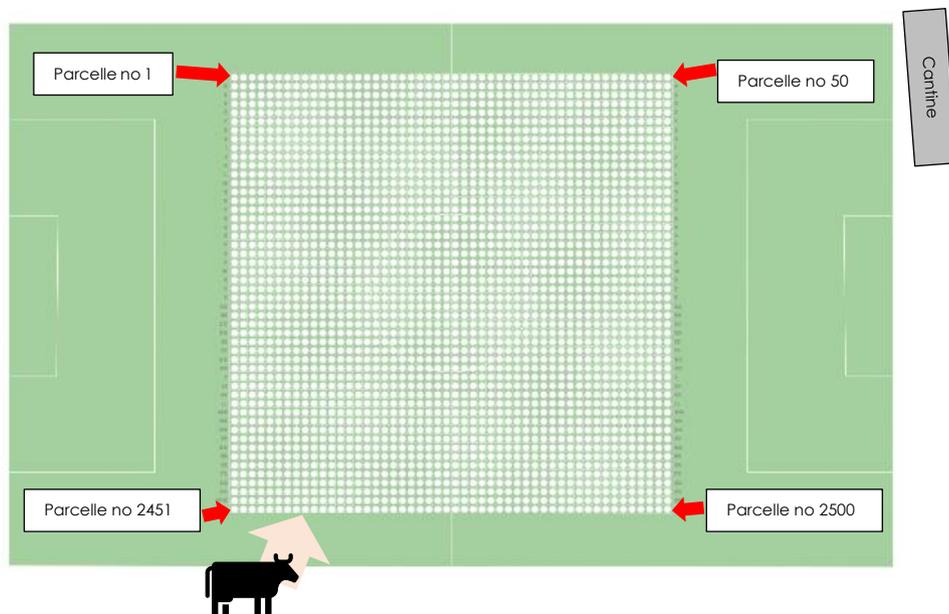
En soutien du club, le FC Bôle organise sur son terrain de Champ Rond, le dimanche 2 juin 2024 dès 13h00, une « tombola » ludique et originale ! Celle-ci remplace, cette année, la traditionnelle vente de soutien de vins et de fondues.

En effet, une vache sera amenée sur le terrain.

Nous aurons préalablement quadrillé virtuellement (par GPS) notre terrain de 2'500 parcelles de 1m x 1m vendues **au prix de CHF 10.- / parcelle**. A l'endroit où la vache déposera une bouse, celui qui sera le propriétaire de la parcelle sera le grand vainqueur de la « Bouse d'Or » du FC Bôle.

Déroulement du jeu

Le terrain a été ramené à une surface de 50m x 50m pour obtenir 2'500 parcelles de 1m². Centré au milieu du terrain, le quadrillage du terrain est fait à partir de l'angle situé au nord-ouest du terrain.



Le point de départ de la vache est le rond central du terrain. Elle y sera amenée –par le chemin le plus court– depuis le côté sud du terrain. Si par le plus grand des hasards, la vache dépose sa bouse en se rendant au point de départ, cette parcelle devient la gagnante du 1^{er} prix.



Si la bouse touche plusieurs parcelles, le 1^{er} prix sera partagé entre chacun des propriétaires des parcelles concernées. Si pour des raisons d'ordre physiologique, la vache ne défèque pas après une heure, le jeu s'arrête et un tirage au sort désignera la parcelle gagnante.

Le vente et le paiement se font exclusivement en ligne via la plateforme Weezevent (fournisseur des billets de Neuchâtel Xamax FCS) disponible sur le site du FC Bôle : <https://fcbole.ch/bouse-d-or/>

Sur cette même page vous pourrez accéder aux résultats du jeu.

Gains

La moitié (50%) des recettes de la vente de parcelles est redistribué, et 1 parcelle vendue sur 10 est gagnante.

1^{ère} parcelle : Bouse d'or

Le 1^{er} prix est un montant fixe de CHF 3'250.- (trois mille deux cent cinquante francs) quelque soit le nombre de parcelles vendues.

Ce montant est partagé entre les propriétaires si la vache dépose la bouse sur plusieurs parcelles. Si la vache dépose la bouse sur une parcelle non vendue ou si la vache ne défèque pas, le FC Bôle tirera au sort la parcelle gagnante.

Autres parcelles : Tirage au sort

Les autres parcelles gagnantes seront définies par tirage au sort selon la répartition suivante :

Dix pour cent (10%) des recettes de la vente des parcelles sont répartis entre les parcelles no 2 à no 5 (4 parcelles). S'agissant d'un pourcentage le montant final du gain dépendra du nombre de parcelles vendues.

Dix autres pour cent (10%) des recettes de la vente sont répartis entre les parcelles no 6 à no 25 (20 parcelles). S'agissant d'un pourcentage le montant final du gain dépendra du nombre de parcelles vendues.

Le restant de la moitié de la recette de la vente des parcelles sera partagé entre les parcelles gagnantes restantes. Le montant final du gain dépendra du nombre de parcelles vendues. Le nombre de parcelles gagnantes est également dépendant du nombre de parcelles vendues



et sera calculée de sorte qu'au minimum une parcelle sur 10 (donc 10% des parcelles vendues) soit gagnante.

Le tableau ci-dessous présente quelques exemples de répartition en fonction du nombre de parcelles vendues :

Nombre de parcelles vendues	1500	2000	2500
1ère parcelle (Bourse d'Or)	CHF 3 250.00	CHF 3 250.00	CHF 3 250.00
2ème à 5ème parcelles (tirage au sort)	CHF 375.00	CHF 500.00	CHF 625.00
6ème à la 25ème parcelles (tirage au sort)	CHF 75.00	CHF 100.00	CHF 125.00
26ème à ?	125ème	175ème	225ème
Gain pour la 26ème parcelle jusqu'à la...	CHF 10.00	CHF 15.75	CHF 18.90
Nombre de parcelles gagnantes	150	200	250

La répartition des gains exacte et le nombre de parcelles gagnantes seront communiqués dès la fermeture de la vente sur notre site internet à l'adresse citée ci-dessus.

Les différents tirages au sort sont réalisés en ligne via la plateforme suivante : <https://www.tirage-au-sort.net/nombre-aleatoire>.

En cas de litiges, le jury de la Bourse d'Or (le comité central du FC Bôle) est le seul habilité à trancher.

Publication des résultats

Les résultats seront affichés sur le site internet du club à la page suivante : <https://fcbole.ch/bourse-d-or/>

De plus, les gagnants seront avertis par email en utilisant l'adresse email fournie lors de l'achat de la parcelle.

Les gains seront distribués par un versement bancaire via IBAN récolté par email.



Résumé

- Prix de la parcelle : CHF 10.-
- 1er prix : CHF 3'250.-
- 1 billet sur 10 est gagnant, soit 250 billets gagnants si toutes les parcelles sont vendues
- Valeur totale des lots = 50% de la valeur totale des parcelles vendues soit CHF 12'500.- si toutes les parcelles sont vendues.